



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement psychologique des personnels soignants

Question écrite n° 42583

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation psychologique des personnels soignants après la crise sanitaire. Depuis plus d'un an et demi le personnel soignant pâtit des différentes vagues de covid-19. Pour beaucoup d'entre eux, cette surcharge de travail n'a pas été sans conséquence et sans fatigue physique et psychologique. De nombreux personnels soignants quittent leur poste depuis quelques mois et décident d'arrêter leur profession. Aussi, la situation à l'hôpital est dramatique et d'après une récente analyse près d'un lit sur cinq n'est plus disponible en raison du trop faible nombre de soignants. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage d'établir un dispositif d'accompagnement psychologique pour le personnel soignant à l'hôpital, mais également pour toutes les professions libérales qui ont été directement impactées par cette situation sans précédent.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42583

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8257

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)